

LA TRADUCTION ENTRE LA SUBJECTIVITÉ ET LA CRÉATIVITÉ. FIDÉLITÉ OU TRAHISON ?

Amal ARRAME

École Supérieure Roi Fahd de Traduction, Tanger, Maroc

Résumé

Le débat perpétuel entre ce que nous devons exiger du traducteur remonte à la mythologie grecque, ainsi que la question sur la traduction et le rapport qu'elle entretient avec la vérité. L'écart est certes énorme entre les langues, mais les traductions ont bel et bien existé et existeront encore, et ce, malgré les défaillances qu'on leur attribue et l'étiquette de la trahison du texte source qu'on leur colle. La fidélité et la trahison en traduction constituent un dilemme sans issue, puisque cette pratique suppose la découverte de ce qui est étranger et son assimilation dans un nouveau cadre. Ce qui peut être considéré comme fidélité chez les uns, peut être perçu comme littéralité et échec de la traduction chez les autres. Et ainsi pour la trahison qui peut être considérée comme telle chez les uns, ou comme créativité chez d'autres.

Mots-clés : Traduction, fidélité, créativité, compréhension

Abstract

The perpetual debate concerning what we should expect from translators goes back to Greek mythology, as well as translation issues and how it relates to the truth. There are big differences between languages but translations have indeed existed and will continue to exist, although they are marked with failures and betrayal to the source text. Faithfulness and betrayal in translation are a dead-end dilemma, since translation enables us to discover foreign things in a new framework. Therefore, what may be seen as faithfulness for some may be perceived as literalism and bad translation for others. The same goes for betrayal which can be seen as such or as creativity.

Keywords: Translation, fidelity, creativity, comprehension

Dans les dernières années, nous avons assisté à de grandes transformations qui se font à une vitesse vertigineuse tout en défiant les frontières traditionnelles. Ces transformations sont dues dans un premier temps au contact des langues dans la même aire géographique; désormais, on ne parle plus d'unité de langue ou de la langue d'une nation donnée. Actuellement, le bilinguisme, et même le multilinguisme sont les caractères dominants sur le développement linguistique à l'échelle internationale. La traduction s'avère de plus en plus importante et reste l'outil privilégié pour découvrir l'autre, ainsi que sa culture et sa façon de penser.

Le débat perpétuel entre ce que nous devons exiger du traducteur remonte à la mythologie grecque, ainsi que la question sur la traduction et le rapport qu'elle entretient avec la vérité (Berman, 1985, 1995). G. Mounin en parlant de l'intraduisible ou l'impossibilité de la traduction est parti de l'écart énorme entre les langues même celles-ci appartenant à un même bassin géographique¹. Cependant, les traductions existent et continueront à exister, et ce, malgré les défaillances qu'on leur attribue et l'étiquette de la trahison du texte source qu'on leur colle. Certes, les traductions littéraires, notamment, se distinguent du texte original par la forme, le sens, ainsi que par le contenu. N'est-ce pas une chose évidente puisqu'il s'agit d'une nouvelle production et non d'une opération de transposition ? Dans ce qui suit, je vais aborder la problématique de la fidélité de la traduction sous la lumière de la découverte de l'autre. Aussi, parlerons-nous de la différence comme caractère essentiel de la traduction, et de comment privilégier la compréhension pour transmettre le message de l'autre.

DÉCOUVERTE DE L'AUTRE

Avant tout, il faut commencer par cette question : que faut-il privilégier lors de la traduction, la source ou la cible ? Dans une approche purement linguistique, on parlera de la traduction sourcière puisque le texte à traduire est le point de départ et c'est le support sur lequel on se base et qu'on doit transmettre dans une autre langue. Selon une autre perspective, c'est la langue cible qui est importante puisque la traduction cible un public différent qui éventuellement ne connaît pas la langue de départ ni sa culture. Mais comment gérer l'écart ? Qu'en est-il du contexte ? La traduction comme contact de langues est une pratique en dynamique continue. Actuellement, les langues ne sont

¹ Mounin, dans *Les Belles infidèles*, démontre que la traduction ne peut jamais être l'original en faisant la distinction entre deux types de traductions : « Ou bien traduire de telle sorte que le texte, littéralement francisé, sans une seule étrangeté de langue, ait toujours l'air d'avoir été directement pensé puis rédigé en français, c'est-à-dire en quelque sorte réaliser l'ambition des belles infidèles mais, pour l'époque moderne, si possible sans l'infidélité. Ou bien traduire mot à mot, de façon que le lecteur, ligne après ligne, ait toujours l'impression dépayante de lire le texte dans les formes originales (sémantiques, morphologiques, stylistiques) de la langue étrangère – de façon que le lecteur n'oublie jamais un seul instant qu'il est en train de lire en français tel texte qui a d'abord été pensé puis écrit dans telle ou telle langue étrangère » (Cité in : Masson, 2017 p. 44).

plus étudiées comme systèmes stables et institutionnalisés ; par contre, elles sont perçues en tant qu'outils de communication en transformation continue. Le multilinguisme est un phénomène de plus en plus répandu grâce à la mobilité de la population, à l'échange économique, aux réseaux sociaux et à la vague de la communication. La découverte de l'autre n'est plus un choix, mais une nécessité. Le contact des langues a permis une certaine fusion entre les systèmes linguistiques et une assimilation, quel que soit son degré, de l'autre et de sa culture. Le contact de langue s'impose donc comme le résultat de l'opération de l'échange entre les langues source et cible, une des deux lors de la traduction impose sa suprématie relative sur l'autre et peut lui prêter quelques fonctions ou représentations. Ces changements sont essentiellement constatés lors de la situation du contact, ils créent des zones de convergence entre les deux langues en question. Y. Matras affirme que dans toute situation de contact de langue il y a des transformations qui créent un langage de la situation de contact : « Alongside these, almost 'ordinary' processes of contact-induced change, contact linguistics embraced the exciting phenomenon of the birth of a language in a contact situation² » (Matras, 2013, p. 8).

En traductologie, les études menées sur les corpus (Baker³, 1993, 1995, 1996, Kübler⁴, 2011, 2014, ...) ont mis en évidence les différentes facettes de l'opération traductionnelle dans des situations réelles. En d'autres termes, ces études nous ont permis de comprendre comment appréhender la traduction dans des cas comparables, sur des bases qui fournissent des données statistiques. Cette approche a permis de constater de près comment les situations de communication varient d'une langue à une autre, et comment la réalité se présente chez l'autre. Donc, placer un texte dans son contexte est nécessaire, nous paraît-il, pour assurer une neutralité de la pratique traductionnelle. Cette neutralité ne veut pas dire rester à l'écart, puisque le traducteur s'implique, volontairement ou pas, dans le processus, mais une neutralité vis-à-vis des présupposés comme primauté de la langue. L'implication du traducteur est obligatoire puisqu'il est avant tout un écrivain, ceci nous ramène à parler de la subjectivité et du degré d'intervention du traducteur ainsi que de sa perception de la fidélité en traduction.

² Traduction du passage : « Parallèlement à ces processus presque "ordinaires" de changement induits par le contact, la linguistique de contact a englobé le phénomène passionnant de la naissance d'une langue en situation de contact. » Matras insiste sur le fait que le contact quel que soit son processus induit le changement, c'est pour cela que lors de la traduction qui est en effet une situation de contact, puisque deux langues sont en train de s'influencer et de maintenir des relations d'échanges, on assiste à la naissance d'une langue qui emprunte les caractères et les traits de chacune des deux langues.

³ M. Baker a mené des études sur corpus-based translation pour évaluer les traductions et aider à formuler des théories en traductologie notamment en milieu universitaire.

⁴ N. Kübler a mené des recherches sur le corpus et la linguistique, c'est grâce à elle qu'on a introduit la linguistique de corpus dans l'enseignement de l'anglais à l'université.

SUBJECTIVITÉ EN TRADUCTION

Les belles infidèles est une expression créée par un érudit du XVII^e siècle pour manifester son mécontentement face à son élimination de l'Académie française puisqu'il n'a jamais été élu membre de cette Académie. Giles Ménage était connu comme arbitre du goût littéraire, et il n'épargnait personne de ses critiques. Un jour, on lui avait demandé son avis sur les traductions de M. Perrot d'Ablancourt et il avait répondu par : « Elles me font penser à une de mes maîtresses. Elle était très belle, mais elle était infidèle » (Masson, 2017, p. 38).

Les traducteurs dans le grand débat sur la fidélité ou le respect de la culture de réception, n'ont pas tous suivi le même trajet. Les traducteurs français, par exemple, jusqu'au XIX^e siècle ont privilégié, lors de la traduction de textes de cultures étrangères, de rester fidèles à ce que leur propre culture aime et comprend en ignorant totalement les nuances de ce qui est étranger pour un locuteur français. On remarque aussi que les premières traductions ont été faites dans un premier temps vers le latin, langue préférée des érudits. Faut-il rappeler que le traité de Cicéron qui est en réalité une préface à sa propre traduction en latin de deux textes grecs, voulait donner sa vision du discours parfait ? (Masson, 2017, p. 40). Cette tradition a été conservée soit d'une façon claire soit sous-entendue. Les traducteurs avaient pour but de conserver la langue vers laquelle ils traduisaient. C'est en effet l'objectif des traductions du latin vers le français en France, de l'anglais et de la littérature anglaise ou espagnole vers l'allemand, etc. La traduction permet à la langue de réception de s'ouvrir sur de nouvelles dimensions, d'élargir ses horizons. Masson ajoute à propos de la traduction vers la langue française :

Comme il s'agissait essentiellement d'enrichir la langue cible, on opérait sur l'original, sur l'œuvre source, un certain nombre d'adaptations. Il s'agissait d'offrir des œuvres passées au filtre d'une sorte de mesure qui va donner ce que l'on appelle le goût, le bon goût, le goût français. Il fallait franciser ces œuvres (Masson, 2017, p. 42).

Plus loin J.-Y Masson donne l'exemple de l'Illiade d'Homère traduite en poésie française en réduisant les vingt-quatre chants à douze. Pourtant, l'éternel problème de conservation de l'œuvre originale et de l'adaptation à la culture de réception n'a pas cessé et il ne le fera jamais. Si on jette un coup d'œil sur l'essai de G. Mounin qui a repris l'expression de Giles Ménage « Les belles infidèles », on constate une réflexion sur la légitimité de la traduction et de l'impossibilité de traduire certaines choses. « Tous les arguments contre la traduction se résument en un seul : elle n'est pas l'original » (Mounin, 1955, p. 13). On se demande ici : est-ce que la traduction doit être l'originale ? Est-ce que la traduction en adaptant son fruit au public qui va la recevoir trahit le texte original ? Quel est en effet l'objectif de la traduction ? Ne serait-il pas de découvrir l'autre avec ses différences et ses idées étrangères ?

En évoquant le problème de la fidélité dans la traduction, il est nécessaire de rappeler le point de vue de Mounin sur les types de traductions, celles qui restent rattachées au texte source, on ressent lors de leur lecture qu'il s'agit d'une traduction; elles se caractérisent par leur littéralité. Ce type de traductions paraît être dépaysant puisque les formes, le style et le sens de l'original sont présentés dans la langue cible. D'un autre côté, ce sont les traductions qui se détachent complètement de l'original, en réalisant l'objectif des « belles infidèles ». Dans la traduction vers la langue française, Mounin parlait de « texte francisé » où transparait l'infidélité au texte original. Il ajoute aussi que « les traductions sont comme ces monnaies de cuivre qui ont bien la même valeur qu'une pièce d'or, et même sont d'un plus grand usage pour le peuple ; mais elles sont toujours faibles et d'un mauvais aloi [...] » (Mounin, 1955, p. 16).

Or, la traduction dans les deux cas, s'il n'existe que ces deux cas-là, ne gardent rien des caractéristiques du texte original, c'est un changement de code, de signifiants et d'images. Rester collé au texte de départ ou vouloir être fidèle à la langue d'arrivée ne donnera pas un résultat satisfaisant. Le traducteur est avant tout un être humain avec un degré de subjectivité et un penchant pour l'une ou l'autre langue lors de l'opération traduisante. Il faut donc accepter en quelque sorte, les différences et les nuances et exprimer du respect à la traduction. C'est une opération d'écriture avant tout, le traducteur doit faire de son mieux pour faire parvenir le texte de départ, avec une marge de subjectivité qu'il doit respecter pour ne pas porter atteinte au texte source et ne pas mal former la langue cible. Le problème que se posent les critiques des traductions, en les comparant au texte original, part de l'éventuelle hypothèse que le lecteur de la traduction a lu ou doit lire le texte source. Or, c'est là la raison de l'existence de la traduction : lire ce qu'on ne peut pas lire dans une langue étrangère. Certes, on peut revenir au texte source pour le comparer avec sa traduction, cependant, certains lecteurs ne le feront pas, en quelque sorte, ils font confiance totale au traducteur, puisqu'ils lisent à travers ses lignes. L'interprétation que fait le traducteur du texte original peut être considérée comme vraie en partant du principe que fait Aristote de la vérité : « les propositions sont vraies tant qu'elles se conforment aux choses mêmes. » (De l'interprétation, 9, 19a). Or, la traduction en tant que type d'écriture secondaire est à considérer loin de la réalité que représente le texte source. Cet éloignement est dû à la différence linguistique et historique, ce qui résultera en une « réalité » parallèle avec celle de la langue source qui est lors de la traduction une référence.

LA FIDÉLITÉ OU LA MORALE EN TRADUCTION

La tâche du traducteur est considérable, il doit faire parvenir ce qu'il a compris ; on lira et on découvrira l'autre à travers sa compréhension en premier lieu. Les fonctions ou les mécanismes qu'il suivra par la suite devraient réussir cette compréhension chez le lecteur de la traduction. J.-R. Ladmiral a parlé des

deux vecteurs lors de la traduction : ciblistes et sourciers, selon l'importance qu'ils donnent à la langue source ou à la langue cible. Toutefois, nous devons plutôt parler de traduction réussie qui prend en considération les deux options, et ce, pour ne trahir ni l'une ni l'autre. C'est la recherche d'un point d'équilibre, le centre de gravité entre les deux, sans favoriser un des deux côtés. La déperdition sera présente même si on est le plus attentif possible, puisqu'on n'est pas en train d'écrire, mais de traduire ce qui a été déjà dit par un autre auteur. Cette déperdition est causée aussi par l'écart existant entre deux langues, il est plus ou moins important selon le degré du rapprochement des deux langues en question sur tous les niveaux. Donc si on essaie de traduire en supprimant l'étranger, est-ce que cela ne serait-il pas une injustice à l'encontre et du texte source et ses spécificités et du lecteur ? Rappelons par exemple le cas de certaines traductions anciennes de Shakespeare qui ont essayé d'adapter cette grande figure à la mode littéraire française⁵. La traduction de Hamlet par Voltaire était en effet une adaptation où l'auteur a pris le soin d'ajouter des valeurs étrangères qui ne se trouvent pas dans le texte source et le réécrire selon un style propre à la poésie française. Toutefois, si le traducteur reste aux talons de la source, il nous donnera sans doute une traduction illisible. Eh oui ! C'est là un vrai dilemme auquel il faut trouver ce point de gravité entre les deux côtés de l'opération, pour rendre un produit final satisfaisant pour le lecteur. Quand on évoque la fidélité en traduction, c'est en effet une fidélité non fondée sur l'objectivité par laquelle le traducteur doit réagir au texte à traduire. C'est une fidélité d'ordre moral qui décrit le comportement du traducteur qui doit être « parfait », loyal et attaché à la source. C'est un engagement qui relie la traduction au texte source en le considérant comme référence. Or, le résultat est-il de la même nature que le texte source ? Ce n'est pas possible, comme l'a constaté Berman, la distinction qu'on fait entre une traduction libre et une dite fidèle ne l'était pas avant la Renaissance « la distinction, pour nous évidente, entre un texte original et un texte second [...] n'existait pas vraiment » (Berman, 1988, p. 27). À cette époque-là, la traduction ne prenait en considération que le résultat final, puisqu'il s'agit d'un « réarrangement textuel » où la question de la fidélité ne se posait pas. La fidélité ne s'est pas imposée comme critère dans les traductions qu'en remplissant trois conditions : « 1) l'existence des langues bien délimitées [...] ; 2) l'existence du texte clos ; et 3) l'existence de l'auteur comme garant de l'authenticité du discours » (Simon, 1989, p. 197). La fidélité n'est pas, en effet, une fidélité absolue, mais plutôt un rapport de fidélités complexes :

Entre la littéralité et le sens, entre le sens sensible et le sens intelligible, entre la parole et la langue, entre l'image acoustique et le concept, entre la langue-source et la langue-cible, entre le dit et l'écrit, l'épreuve du traducteur est de ne jamais pouvoir choisir un principe sans le transgresser dans la minute qui suit (Davreu, 1986, p. 24).

⁵ On peut citer à titre d'exemples, celle de Voltaire (1733), celle jouée à l'opéra d'Ambroise Thomas (1868) et les traductions de Chatelain (1862-1866).

C'est la nature complexe de l'opération traduisante qui suppose l'existence de plusieurs rapports. Le traducteur se voit alors en train de prendre des choix décisifs, mais divers en même temps, et ce, selon le contexte et selon son objectif (ou ses objectifs). Toutefois, en traduction on ne peut pas être fidèle à tous ces éléments à la fois. Le processus nécessite des déperditions, soit dans l'un des deux sens ou dans l'autre. L'intention du traducteur est celle qui détermine l'écart entre la source et la cible, et c'est cette intention qui régit le penchant pour l'une des deux langues, en l'occurrence celle du texte original et le produit de la traduction. Manifestement, cette intention peut être jugée parfois par le fait d'être infidèle, outrageuse à la source qu'on a prise comme référence. Néanmoins, dans la pratique proprement dite, on ne peut pas gérer les différences ; elles s'imposent comme obstacles qu'on ne peut pas négliger. Dans ce cas, il nous paraît utile de citer la notion de potentialisation en traduction chez Berman, lors de sa critique des œuvres romantiques allemandes où la fidélité en traduction est régie par les gains et les pertes :

En affirmant, au moins implicitement, que la traduction « potentialise » l'original, Novalis a contribué à nous faire sentir que gains et pertes, ici, ne se situent pas sur le même plan. Ce qui veut dire : dans une traduction, il n'y a pas seulement un certain pourcentage de gains et de pertes. À côté de ce plan, indéniable, il en existe un autre où quelque chose de l'original *apparaît* qui n'apparaissait pas dans la langue de départ. La traduction fait pivoter l'œuvre, révèle d'elle un autre *versant* (Berman, 1984, p. 20).

En effet, en traduisant, on se trouve face à un choix infini de possibilités : faut-il expliquer ou éclairer cette idée ? Faut-il être concis et dire l'essentiel pour cette autre-là ? Les gains et les pertes ne sont pas calculés selon le même barème, puisque chaque idée ou énoncé impose lors de sa traduction telle ou telle stratégie.

LE DIFFÉRENT OU LE DIFFÉREND

Comme le dit Aristote, « de différence en différence, jusqu'à l'essence de la chose » (Cité par Jullien, 2017, p. 13), les langues se caractérisent par un démarcage sur deux côtés essentiels : la vision du monde, et l'expression de cette vision par le biais du langage. L'écart entre deux langues données, même si celles-ci appartiennent à un bassin linguistique proche, pose lors de la traduction l'éternelle problématique de la *traductibilité*. En partant sur la table des catégories aristotéliennes qui font les « formes de la prédication » – *ta skhemata tes kategorias* –, nous trouvons, d'abord, l'essence (ou la substance « être »), puis la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la position, la possession, l'action et la passion. Le recours à ces formes même si critiquées par Kant et Benveniste après, nous permet de voir en l'appliquant sur les langues que le degré d'écart est à constater sur une ou

plusieurs formes ou parties influençant l'expression humaine. Benveniste a remarqué qu'elles sont en effet les catégories des langues :

Pour autant que les catégories d'Aristote sont reconnues valables pour la pensée, elles se révèlent comme la transposition des catégories de langue. C'est ce qu'on peut dire qui délimite et organise ce qu'on peut penser. La langue fournit la configuration fondamentale des propriétés reconnues par l'esprit aux choses. Cette table des prédicats nous renseigne donc sur la structure des classes d'une langue particulière. Il s'ensuit que ce qu'Aristote nous donne pour un tableau de conditions générales et permanentes n'est que la projection conceptuelle d'un état linguistique donné (Benveniste, 1966, p. 70).

En réalité, la différence influence notre façon de penser et notre manière de l'exprimer, ce qui est vérifiable en situation de traduction créant ainsi un différend entre les façons de voir les choses. En arabe, à titre d'exemple, nous disons أتج الخبر صدري qui peut être traduit par *la nouvelle a gelé ma poitrine/ mon cœur*, puisque le froid est une chose à attendre impatiemment dans un climat désertique chaud. En français *a gelé mon cœur* peut être conçu comme négatif puisque la culture voit dans le climat chaud une chose favorable et non l'inverse. Gérer la différence doit se faire d'une manière intelligente, mais la manœuvre n'est pas aussi facile. Genette a remarqué que le texte traduit ne peut pas contenir le texte original dans sa globalité :

La raison, à laquelle en pratique nul ne résiste, est que, si un *texte* se définit bien par une identité littérale (*sameness of spelling*), une *œuvre* littéraire se définit, d'un texte à l'autre, par une identité sémantique (*sameness of meaning*, pourrait-on dire) que le passage d'une langue à l'autre est censé préserver, non certes intégralement, mais suffisamment et de manière assez précise pour que le sentiment d'unité opérable soit légitimement éprouvé (Genette, 1994, p. 202).

Ainsi, on ne peut pas assumer que le texte traduit est identique sémantiquement au texte de départ. Les écarts, par ailleurs, qu'on peut constater ne doivent pas être flagrants, en d'autres termes, la traduction ne doit pas ruiner cette identité ni mal former le sens. On peut accepter des nuances qui ne toucheront pas à l'intégralité sémantique du texte. Les transformations sont manifestées en multiples manières, puisque les textes littéraires, notamment, sont issus d'« immanences plurielles ». Genette explique cette notion avec l'exemple de l'artiste qui :

après avoir produit un tableau, un texte, une composition musicale, décide d'en produire une nouvelle version plus ou moins fortement différente, mais assez proche (et dérivée) de la première pour que la convention culturelle la considère plutôt comme une *autre version* de la même œuvre que comme une *autre œuvre* (Genette, 1994, p. 188).

Cet exemple démontre que la traduction est une reproduction d'un texte (ou d'une œuvre) qui ressemble à celui du départ, mais dans un nouveau code linguistique et pour des lecteurs ayant plus ou moins des références différentes. Donc, les transformations qui en résultent ne sont que le résultat de la réécriture, de la reproduction. Malgré l'écart qui se trouve entre les langues notamment, si on parle de la langue arabe et d'une autre européenne comme le français, il se trouve des réalités universelles dont personne ne peut nier l'existence. Cette universalité est confirmée par la logique que suit l'être humain pour penser et des liens qu'il met en œuvre pour s'exprimer. On ne s'attardera pas pour exposer les recherches en logique ou celles menées par les anthropologues sur la nature de la pensée humaine et les chemins qu'elle suit. Ce qui nous intéresse dans ce cas, c'est la diversité, appelée par François Jullien le « divers des langues »⁶ (Jullien, 2017, p. 14).

Donc les chemins d'expressions que choisissent les êtres humains sont la représentation de leur conscience par le biais du langage. Chaque communauté linguistique choisit son propre langage pour révéler ce qui est en réalité des expériences. F. Jullien, dans son intervention lors de la conférence inaugurale des 34^e actes des assises d'Arles sur la « Traduction littéraire », cite cette phrase d'Husserl : « Au commencement, il y a l'expérience pure et, pour ainsi dire, muette encore, qu'il s'agit d'amener à l'expression pure de son propre sens » (Jullien, 2017, p. 14). F. Jullien conçoit que la traduction est : « l'occasion d'éprouver et de mettre à l'épreuve comment une langue pense, comment sa langue pense. Non pas seulement comment je pense, mais comment ma langue prédispose ma pensée, comment ma langue pense avant même que je pense. Donc il y a bien une clarté, une *réflexivité*, déployée par les langues » (Jullien, p. 29). Cette réflexivité ou, comme il aime l'appeler, un vis-à-vis donne à la traduction un grand terrain d'exploitation riche de formes diverses, mais qui s'approchent dans l'objectif. C'est à la traduction de dompter l'écart et de le présenter dans un nouveau mode d'expression. Les questions ici qui seront flagrantes sont : est-ce qu'on restera fidèle lors de la traduction ou pas ? De quelle fidélité parle-t-on ? Est-ce par rapport à la langue source et sa culture, ou à celle d'arrivée ? Déjà, lors de la traduction d'un proverbe, d'un dicton ou d'une expression figée, va-t-on parler de fidélité ou d'adaptation ? Une traduction du sens ou l'ignorance de l'expression ne serait-il pas un outrage vis-à-vis du texte source ? Si on prend l'exemple en arabe *الصيف ضيعت اللبن*, en le traduisant par « la chaleur a gâté le lait » on constate même si le sens de l'expression est présent, il n'est pas intelligible. Pourquoi ne pas choisir par exemple *Tuer la poule aux œufs d'or*, le sens en commun entre les deux expressions est de rater l'occasion qui s'est présentée, de la laisser échapper de ses mains.

⁶ On peut parler aussi de la diversité de penser la réalité, concevoir le monde dans son propre contexte. Lors de l'écriture ce contexte se projette naturellement dans nos idées puisque l'homme ne peut se détacher de sa nature et de son environnement. C'est pour cela on trouve que chaque langue à sa façon spéciale et ses traits distinctifs qui la caractérise des autres langues. Le littéraire est le meilleur moyen qui valide cette théorie puisqu'il reflète les manifestations culturelles et les représentations mentales d'une communauté linguistique donnée.

LA COMPRÉHENSION, LA COMPRÉHENSION ET LA COMPRÉHENSION

Le maniement intentionnel du traducteur de l'original pour l'altérer ou le présenter dans un nouveau cadre acceptable dans la langue de réception, ou l'*emulatio* comme le nomme Berman (Berman, 1988) n'est pas toujours réussi est acceptable. Selon cette perspective, l'objectif est alors d'améliorer l'original et de corriger son style, ce qui nous permettra d'obtenir une œuvre transformée. Dans ce cas, la trahison est à la fois envers l'auteur de l'original et les lecteurs de la traduction. Or, la traduction doit combler en quelque sorte l'écart existant entre les langues et ne pas l'agrandir davantage. Dans ces conditions, nous aurons la problématique de fidélité vs trahison en traduction. Considérer la traduction comme opération qui porte atteinte au texte source me paraît absurde, puisque la traduction est avant tout un exercice de réécriture ou de réécriture de ce qu'on a compris d'un texte dans une autre langue. Le texte de départ pourrait avoir plusieurs interprétations, il ne s'agit pas là de transmettre des opérations mathématiques logiques, c'est une réexpression de la pensée d'un autre. En restant susceptible à la question de la trahison ou la fidélité n'allons-nous pas par contre ruiner l'opération de traduction ? Le traducteur reflète dans sa traduction le non-dit, l'implicite, les sous-entendus. C'est une phase d'exploration et de révélation. F. Jullien ajoute : « Si traduire se fait et se conçoit à partir de la réflexivité que permet l'écart des langues, qu'une bonne traduction est une traduction qui laisse réfléchir l'écart des langues au lieu de le dissimuler, la traduction n'est plus alors une simple entreprise de restitution » (Jullien, 2017, p. 33).

La traduction est une diffusion d'un message via un nouveau système linguistique et un nouveau schéma de présentations ; or, lors de la transmission ou de la diffusion du message, on est face à une déperdition.

Plus la diffusion s'étend, plus le contenu du message se rétrécit ; la base commune, qui n'est jamais complète entre deux individus, s'amenuise à mesure qu'elle s'étend à un nombre plus grand de personnes. Et, par ailleurs, ce qu'on exige en contenu et en diffusion est perdu sur le plan de la précision (Guiraud, 1968, p. 461).

Ceci est applicable notamment en communication orale puisque Guiraud suppose que le message passe par un nombre considérable d'interlocuteurs. En situation de traduction, on parle de déperdition lorsque la bonne compréhension du message fait défaut. Non seulement parce que le texte a été traduit plusieurs fois, mais aussi, en considérant la traduction du point de vue des sourciers, on se trouve en train de se répéter que le rapport sens/forme est indivisible, on ne peut les dissocier l'un de l'autre. De l'autre côté, les ciblistes⁷ plaident pour l'universalité des idées, on dit la même chose en employant un autre système d'expression. Nous n'allons pas nous placer ni

⁷ Terminologie utilisée par Ladmiral pour distinguer les deux courants de la théorie de la traduction : les sourciers et les ciblistes.

dans l'un ni dans l'autre de ces deux camps, nous plaçons pour l'adaptation à la situation, certes les idées peuvent être exprimées par des mots différents en passant d'une langue à une autre, mais certaines facettes ne le sont pas. Les facteurs culturels interviennent dans la formation de la pensée humaine, ce qui peut être perçu absurde ou banal dans une culture ne peut pas l'être dans l'autre. Prenons par exemple des traductions littéraires de certains dictons en arabe vers la langue française :

→

استتبت العنز veut dire littéralement que les chèvres veulent toutes devenir comme le bouc, en l'imitant dans sa force, sa position en tête du troupeau et son attitude. Le proverbe ne peut pas être traduit littéralement puisque le sens ne nous sera pas parvenu. En langue française, par ailleurs, on trouve un proverbe qui peut remplir la même fonction sémantique : *L'âne est vêtu de la peau du lion*.

→

حسد لهم بمطفنة الرضف Dans la culture arabe médiévale, la générosité est une vertu répandue. En recevant des invités ou des étrangers, les gens se comportent d'une façon hospitalière et préparent des repas copieux pour eux. Si quelqu'un, par avarice, ne choisit pas une bête grasse pour l'égorger, on utilisait ce dicton qui illustre l'état de la bête qui en la mettant sur le feu pour la rôtir, le manque de graisse éteint les braises. Pour la traduire, on peut dire directement *Egorger une brebis maigre* pour ses invités.

→

الخطوب الحوس est une expression qui se dit pour illustrer les calamités ou les malheurs qui se suivent. En langue française, on trouve l'expression : *Le diable et son train* qui peut être une traduction adéquate à l'expression de départ.

→

لقوة صادفت قبيسا أو لقوة و أب قبيس se dit pour décrire deux personnes compatibles soit dans les vertus soit dans les vices. En langue française, entre autres, on peut dire : *Etre comme cul et chemise* ou aussi : être compatible.

On peut parler ici d'une prise de décision permanente le long de la traduction, ce n'est pas un processus automatique, puisque chaque situation impose une intervention particulière. Le traducteur se trouve souvent sous la contrainte de trouver des issues pour communiquer le message, mais aussi pour produire le même effet que lui aussi a senti lors de son contact avec le texte à traduire.

Traduire, c'est établir la communication entre un auteur et un destinataire en faisant passer dans une langue une réalité ou une notion saisie par le truchement de son expression dans une autre langue. [...] Pour que la communication s'établisse dans les meilleures conditions d'efficacité, il faut donc : a) saisir la réalité ou la notion exprimée dans la langue de départ, y compris le point de vue adopté et l'objectif visé par l'auteur ;

b) exprimer cette réalité ou cette notion en langue d'arrivée, du même point de vue et en visant le même objectif (Covacs cité par Larose, 1998, p. 5).

On peut retenir cette définition même si elle est désignée pour définir la traduction en milieu professionnel ou la traduction pragmatique. Ce qu'on dégage de cette définition qu'elle impose des critères d'acceptabilité de traduction : l'efficacité de la communication par la fidélité non seulement au sens, mais aussi le point de vue de l'auteur du texte original pour le transmettre. Cette efficacité ne peut être atteinte en restant collé au texte et en s'éliminant totalement comme traducteur, sa propre compréhension de l'objectif et la visée pour lesquels le texte a été rédigé. Cette compréhension véhicule la traduction et la manière la plus adéquate possible pour faire parvenir cet objectif au destinataire.

R. Larose ajoute :

Le traducteur se voit donc appelé, pour chaque texte ou portion de texte, à déplacer une réglette énonciative le long d'un axe allant de la plus stricte littéralité (par exemple, la traduction d'un témoignage dans une cour de justice) à l'adaptation libre (par exemple, la traduction d'un texte humoristique) en fonction des stipulations du cahier des charges qui sont censées tenir compte des conditions de réception de la traduction. À cette fin, le traducteur a recours à différentes stratégies de traduction à l'intérieur d'un même texte⁸ (Larose, 1998, p. 169).

Le traducteur est mené à respecter le sens en le transférant à la langue d'arrivée tout en respectant l'authenticité de cette dernière. En d'autres termes, la traduction opère sur les deux fins de son parcours, en amont celui de départ et en aval celui de l'arrivée. L'authenticité de la langue d'arrivée ou la langue qu'il traduit fait notamment son idiomaticité et son originalité. Prenons les exemples suivants avec des propositions de traduction en français :

- ضِغْتْ عَلَى إِبَالَةٍ Se dit lorsque les mauvaises fortunes s'abattent sur une personne. *Un malheur ne vient jamais seul.*
- رَجُلٌ جَبَلِ الرَّأْسِ C'est une comparaison entre le comportement obstiné d'un homme et la rudesse de la montagne. *Obstiné / Avoir une rude caboche.*
- حَوْلَ حَابِلِهِ عَلَى نَابِلِهِ Se dit pour décrire une situation confuse. *À la débandade / En pagaille / Mettre la charrue devant les bœufs.*

8. L'évaluation de la traduction notamment celle pragmatique – technique –, se fait aujourd'hui à la lumière de critères internationaux et des cahiers de charge basés sur des normes bien précises. Cette normalisation vise l'unification de l'activité au sein d'une communauté linguistique donnée.

- ما له خل و لا خمر Se dit pour décrire une personne qui ne sert à rien. Ne faire ni chaud ni froid / Ni quoi ni qu'est-ce que.
- أخذہ الزویل و العویل Faire une crise de larmes/ Avoir des boules

Désormais, le contenu sémantique peut être jugé en revenant au texte de départ, son imposition sur le traducteur est sans faille, puisqu'à première vue, on avancera que c'est le sens qu'on traduit, mais il ne faut pas négliger le conducteur de cette traduction qui est la langue d'arrivée riche de ses propres outils syntaxiques et discursifs. Lors de l'opération de la traduction, ces deux facteurs exercent une grande pression sur le traducteur, il doit gérer l'importance des deux langues pour ne pas tomber dans le piège de traduction inacceptable.

Daniel Gouadec (1989) a écrit en parlant de la qualité des traductions :

Toute erreur de traduction se juge uniquement en fonction des dégâts qu'elle est susceptible de provoquer (y compris en écornant l'image de marque du donneur d'ouvrage). Toutes les traductions ne sont pas tenues de satisfaire à des critères absolus invariants : le contrôle de qualité est corrélé à des critères de qualité clairement posés pour chaque traduction. La technique d'échantillonnage dépend du niveau de qualité requis (Gouadec, 1989, p. 53-54).

En effet, cette affirmation est vraie dans la mesure où les critères de juger de la qualité d'une traduction doivent être invariants, or ce n'est pas le cas puisqu'il ne s'agit pas uniquement de critères syntaxiques ou grammaticaux, il y a des critères invisibles qu'on ne peut pas associer ou mettre dans une grille d'appréciation. La finalité du texte traduit doit répondre à la question suivante : le locuteur/destinataire a-t-il compris la visée de l'auteur du texte original ?

Comme le suppose Genette, le traducteur se comporte avec le texte à traduire, en parlant notamment de traductions littéraires, par deux différentes positions selon qu'il considère le texte « objet » ou « sujet », c'est en effet « adopter devant une œuvre deux types d'attitudes tout à fait différentes » (Genette, 1966, p. 157).

CONCLUSION

La fidélité comme notion ou concept en traduction se pose en supposant que l'intraduisible existe. Or, la pratique a démontré que même cet intraduisible peut être formulé d'une manière à le rendre explicite dans la langue de réception. Mounin affirme que chaque langue se caractérise par son trait ou plutôt traits, – au pluriel –, différents d'une langue à une autre, ils procurent à chacune des caractères spécifiques qui se traduisent dans la manière d'expression. D'ailleurs, Mounin s'est basé pour défendre la notion de

l'intraduisibilité sur la présence « des mots propres, des sentences et des énergies, de la magnificence des mots, de la gravité des sentences, etc. » (Mounin, 1955, p. 33), ainsi que sur le style de l'auteur. Cependant, ces caractères peuvent être traduits dans la langue cible sans pour autant porter atteinte ni au texte source ni au texte cible. La question de la fidélité creuse donc l'écart d'une façon chronique entre la pratique et la théorie en matière de traduction. Faut-il reprendre les mots de Ladmiral « Imagine-t-on une autre activité humaine comparable par son importance, son étendue, sa pérennité, voir nier son existence en droit, au mépris des réalités quotidiennement constatables en fait ? » (Ladmiral, 1994, p. 85). La traduction ne doit pas devenir prisonnière de ce conflit perpétuel entre la fidélité et la trahison, il faut plutôt laisser une marge de liberté aux traducteurs pour trouver ce qui leur paraît le point d'équilibre, en respectant les lois imposées à la fois par la langue source et la langue de la traduction. Chaque traduction opère selon des lois spécifiques, ce sont des recommandations instantanées imposées par la particularité de la situation du texte ou de l'énoncé à traduire. Il s'agit en réalité du fameux « cercle absolu » dans l'expression de Berman pour qualifier la traduction.

Donc, être fidèle en traduction nous paraît être l'essence de la traduction, non pas dans le sens de rester collé littéralement au texte, traduire ce qu'il dit mot par mot, mais dans la mesure à transmettre un tout cohérent, en respectant à la fois la source et la cible. Être fidèle suppose alors :

1. Adopter une attitude de réflexion autour du texte de départ, puisque c'est le seul objet qu'on peut toucher et examiner de près. Il est à la fois le point de départ pour commencer sa réflexion et le support le long de la pratique. Le texte reflète la pensée qui est un caractère complexe de celui qui la génère ; ce ne sont pas des fragments isolés, juxtaposés, mais des schémas entrelacés que seule une bonne compréhension peut mettre au clair.
2. Comprendre le texte dans sa globalité, avec ses images, ses sous-entendus et ses expressions toutes faites. Une compréhension globale nous assure une interprétation réussie.
3. Il faut en effet accepter la traduction comme processus qui permet de s'ouvrir et de voir l'autre par le biais de sa propre langue. Puisque le lecteur de la traduction n'est pas forcé de revenir à l'œuvre originale pour la lire, il fait confiance au traducteur pour découvrir ce qui peut être étrange pour lui. La traduction est un accès sur l'autre, une rencontre avec sa pensée et sa culture.
4. Respecter l'essence de la langue, pas uniquement dans laquelle on traduit, mais aussi celle du texte original. Ce n'est pas un simple système linguistique, c'est plutôt le miroir qui révèle la pensée dans toutes ses présentations.

RÉFÉRENCES

- Aristote, (1936). *De l'interprétation*. Traduction J. Tricot. Éditions Les Échos du Maquis. 2014. Repéré à <https://philosophie.cegeptr.qc.ca/wp-content/documents/De-linterpr%C3%A9tation.pdf>
- Benveniste, É. (1958). Catégories de pensée et catégories de langue. *Les Études philosophiques*, 4 (oct.-déc.). Repris dans *Problèmes de linguistique générale*. (1966). Paris, France : Gallimard.
- Berman, A. (1984). *L'Épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*. Paris, France : Gallimard.
- Davreu, R. (1986). Antoine Berman, penseur de la traduction, *Poésie*, 37, 20-25.
- Froeliger, N. (2017). Traduction et trahison – Tout est dans le contexte. Dans M. Grégoire et B. Mathios (dir.), *Traductions et contextes, contextes de la traduction* (p. 33-52). Paris, France : L'Harmattan. Repéré à <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-01735882>
- Genette, G. (1966). *Structuralisme et critique, Figures I* Paris, France : Seuil.
- Genette, G. (1994). *L'Œuvre de l'art. Immanence et transcendance*. Paris, France : Seuil.
- Gile D. (2005). Chapitre III. La fidélité dans la traduction. Orientations de principe. Dans *La traduction. La comprendre, l'apprendre* (69-100). Paris : Presses Universitaires de France. Repéré à <https://www.cairn.info/la-traduction-la-comprendre-l-apprendre--9782130525004-page-69.htm>
- Gouadec, D. (1989). *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*. Paris, France : AFNOR Gestion.
- Guiraud, P. (1968). *Langage et théorie de la communication, Le langage*. Paris, France : Gallimard.
- Jullien, F. (2017). Traduire l'écart ou ne pas se fier à la fidélité. Conférence inaugurale. *34e Assises de la traduction littéraire à Arles*. 12-36. Repéré à <https://www.atlas-citl.org/34-e-assises-de-la-traduction-litteraire-arles-2017/>
- Ladmiral, J.-R. (1994). *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris, France : Gallimard.
- Langues en contact/ languages in contact, Présentation (2013). Dans H. Huot (dir.), *Revue française de linguistique appliquée*, 18(2), 5-6. Repéré à <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2013-2.htm>
- Larose, R. (1998). Méthodologie de l'évaluation des traductions. *Meta*, 43(2), 163–186. Repéré à <https://doi.org/10.7202/003410ar>

Masson, J.-Y. (2017). Faut-il brûler les belles infidèles ? *34e Assises de la traduction littéraire à Arles*. 37-53. <https://www.atlas-citl.org/34-e-assises-de-la-traduction-litteraire-arles-2017/>

Matras, Y. (2013). Languages in contact in a world marked by change and mobility. *Revue française de linguistique appliquée*, 18(2), 7 -13. Repéré à <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2013-2-page-7.htm>

Mehnert, S. (2015). Traduire, c'est trahir ? Pour une mise en question des notions de vérité, de fidélité et d'identité à partir de la traduction. *Trajectoires*, 9, Repéré à <https://journals.openedition.org/trajectoires/1649>

Mounin, G. (1955). *Les Belles Infidèles*. Paris, France : Éditions des Cahiers du Sud.

Oustinoff, M. (2006). La traduction, textualité à part entière. *Palimpsestes, hors-série*, 37-51. Repéré à <https://journals.openedition.org/palimpsestes/245#bodyftn3>

Samuel, T. (2007). Les Belles infidèles de Georges Mounin. *Équivalences*, 34(1-2), 121-128. Repéré à https://www.persee.fr/doc/equiv_0751-9532_2007_num_34_1_1322

Simon, S. (1989). Conflits de juridiction : la double signature du texte traduit. *Meta*, 34(2), 195-208.

Xiaoyi, Y. (1999). Débat du siècle : fidélité ou recreation. *Meta*, 44(1), 61-77. Repéré à <https://doi.org/10.7202/004633ar>